

COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 5 FÉVRIER 2018**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 25/01/2018, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Pascal GUEFFIER à Jean-Marc PIREAUX, Jean-Paul MOREL à Bénédicte KREBS, Isella DE MARCO à Bernadette CACALY, Ingrid VACHER à Odile BEDEAU DE L'ECOCHERE

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Virginie Sudre a été désigné(e).

DELIB 2018.02.05.11**OBJET : Réhabilitation du Groupe Scolaire Les Moines - Demande de subvention auprès de financeurs publics**

Monsieur Norbert CANO SANCHEZ, Adjoint aux équipements communaux et VRD, rappelle aux membres du Conseil Municipal que la collectivité a inscrit au BP 17 des crédits de maîtrise d'œuvre afin de réhabiliter le Groupe Scolaire des Moines, construit dans les années soixante-dix, car elle rencontre dans ce bâtiment une réelle problématique d'inconfort l'été et l'hiver pour les occupants.

Les objectifs :

- faire face à l'augmentation du prix de l'énergie en maîtrisant les consommations,
- améliorer le confort thermique pour les utilisateurs,
- lutter contre le réchauffement climatique en réduisant les émissions de CO₂.

Par délibération 2017.07.10.3 du 10 juillet 2017 un marché de maîtrise d'œuvre en vue de la réhabilitation du groupe scolaire Les Moines a été signé avec l'équipe de Maîtrise d'œuvre dont le mandataire est TABULA RASA.

Au stade de la consultation de maîtrise d'œuvre, le montant prévisionnel des travaux était de 2 000 000 € HT afin de permettre la rénovation thermique et la mise en accessibilité.

Conformément à sa mission, l'équipe de Maîtrise d'œuvre a réalisé les études d'Avant-Projet Définitif (APD) et a arrêté le montant des travaux à la somme de 2 290 030 € HT.

L'augmentation de ce montant par rapport à l'enveloppe prévisionnelle se justifie par la prise en compte dans le projet de demandes émises lors de la concertation qui a eu lieu avec les différents usagers et services du bâtiment.

Cela concerne :

- Le renforcement des prises électriques,
- La mise en place de visiophones,
- L'amélioration acoustique du restaurant scolaire,
- Le remplacement du faux plafond,
- Le remplacement du réseau d'adduction d'eau,
- Le remplacement de la GTC.

Le lancement du projet est approuvé et inscrit dans le BP 2018 (imputation sur la section d'investissement : nature 2313 opération de réhabilitation du groupe scolaire des Moines).

La mise en œuvre de ces travaux devra aboutir à un bâtiment peu énergivore, simple, fonctionnel, facile en maintenance et intégré au quartier.

Dans ce cadre, il est proposé de solliciter des subventions auprès de financeurs publics.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE le Maire à solliciter l'aide du Département, de la Région ou de tout autre financeur public pour la réalisation du projet.**

- **AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.**

Adoptée à l'unanimité

St-Quentin-Fallavier, le 05/02/2018

Publication et transmission en sous-préfecture le 8 février 2018 08/02/2018

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20180205-Imc13115A-DE-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER